



AMEX

3, rue de la scierie
76530 GRAND COURONNE

Objet : Aval et appréciation des permis de construire «L'Orée du Bois »

Monsieur,

Vous souhaitez nous confier la mission d'aval et d'appréciation des dossiers de permis de construire pour l'opération «L'Orée du Bois» situé sur un terrain à Manneville sur Risle. Le permis d'aménager validé prévoit la réalisation de 16 lots à bâtir.

La mission liée à cette intervention que vous voudrez bien me confier sera décomposée en plusieurs phases :

- réception du dossier de permis de construire,
- vérification de la conformité des projets vis-à-vis du règlement de lotissement (remise d'un document spécifique)
- mise en forme du plan de masse sur l'ensemble du lotissement.

Pour chacun des lots, mes honoraires forfaitaires sont fixés à 250 € HT (taux de TVA = 20 %) soit 300 € TTC. Le règlement est à envoyer au même moment que l'envoi du dossier de permis de construire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean Baptiste Ricci

Jean-Baptiste Ricci - ADE HMONP
8, rue Frémont - 76130 Mt St Aignan
0684816103 - jbricci.architecte@orange.fr
524 623 899 00035 - hno01187

Jean Baptiste Ricci – Architecte D'Etat HMONP – 8, rue Frémont – 76130 Mont Saint Aignan
Tél. 02 35 71 31 80 – Port. 06 84 81 61 03 – Email : jbricci.architecte@orange.fr
SIREN n° 524 623 899 / SIRET n° 524 623 899 00035 / Code APE : 7111Z / Ordre des Architectes n° hno01187
TVA n° FR 52 524623899 – Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.
Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)